

Aline BUFFAT (Chambre d'agriculture de la Drôme) aline.buffat@drome.chambagri.fr ; Cindie Arlaud (LPO AURA) : cindie.arlaud@lpo.fr

La haie est un élément du paysage particulièrement favorable au développement de la biodiversité en milieu agricole. Parmi les aménagements agro-écologiques les plus développés, elle remplit également de multiples fonctions agronomiques : amélioration de la structure du sol, limitation de l'érosion, effet brise-vent et ressource fourragère. Par ailleurs, ses capaci-

tés d'accueil d'auxiliaires des cultures et de connexion entre les éléments naturels sont de vrais atouts pour la régulation des ravageurs. L'identification préalable des besoins et bénéfiques attendus par la haie permet aux agriculteurs d'orienter toutes les étapes du projet de plantation.

Les avantages

- Délimite les contours de parcelle et organise l'assolement
- Brise le vent et limite l'évapotranspiration des cultures sur 15 fois sa hauteur
- Limite l'érosion des sols et le ruissellement
- Favorise la présence des auxiliaires, des pollinisateurs et la régulation des ravageurs des cultures
- Enrichit le sol en matière organique
- Selon les espèces implantées : fournit bois, baies et fruits et ressources fourragères



Illustration : exemple d'une jeune plantation de haie à vocation biodiversité (Crédit CA26)

Plantation

- De novembre à mars
- Dans un sol meuble (décompactage, labour), sans mottes, humide et ressuyé
- Jeunes plants de 1 à 2 ans, racines nues pour favoriser la reprise des arbres et les économies (acheter de grands arbres est inutile)
- Prévoir un arrosage dès la plantation, le temps que les plants prennent
- Ecartement entre plants :
 - Arbres de hauts jets : 5-10 m
 - Arbre de cépée : 2-3 m
 - Arbuste : 1-1,5 m
- Sur les sols difficiles, augmenter la distance entre les éléments sur le rang afin de mieux partager les ressources du sol

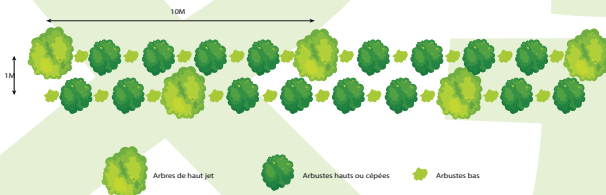


Schéma : exemple d'agencement et composition d'une haie biodiversité (Source : CA26)

Règlementation : haie et voisinage

- ✓ Respecter les règles de bons voisinage : renseignez vous auprès de la mairie de votre commune pour vérifier les distances réglementaires à respecter avant de planter votre haie
- ✓ Généralement les distances à respecter entre deux propriétés sont :
 - 50 cm si la hauteur de la haie est inférieure à 2m
 - 2 m si la hauteur de la haie est supérieure à 2m

Dimensions et position

- Planter deux ou trois rangs en quinconce permet de diversifier les habitats et d'augmenter les capacités d'accueil des auxiliaires : privilégiez une largeur minimum de 2 m pour favoriser la biodiversité
- Connectez les haies avec les éléments naturels présents: bandes enherbées, fossés, talus, cours d'eau et bosquets
- Pour protéger les eaux et les sols : implantez des haies en rupture de pentes, perpendiculairement au sens de la pente
- Pour un effet brise vent : perpendiculaire au vent dominant

Composition

- **Diversifiez les espèces végétales.** Une dizaine d'essences différentes est un bon compromis
- **Privilégiez les essences locales** qui sont adaptées aux sols, climats et auxiliaires en présence – (se référer au Label végétal local)
- **Intégrez des essences avec une fructification** en automne et hiver pour favoriser la biodiversité en période climatique difficile
- **Alternez les types de feuillage** (caduque, persistants, marcescents,...)
- **Variez les hauteurs et les strates** pour créer différents habitats favorables à la faune sauvage :
 - Arbres de haut-jets (15-20 m de hauteur) ex : Tilleul, Merisier, Noyer, Micocoulier, Frênes, chênes...
 - Cépées ou grands arbustes (10-15 m de hauteur) : Charme, érable champêtre, Cerisier sainte Lucie, Sureau noir, Noisetier, Saule marsault, Aubépines, Viorne lantane et cornouiller male..
 - Arbustes (2-5m de hauteur) : cornouillers male et sanguin, noisetiers, laurier sauce...
 - Strate basse (lièrres, chèvrefeuilles, houblons sauvages) et herbacée, à privilégier pour la faune.

Entretien

- Intervenez préférentiellement entre novembre et février pour limiter les problèmes sanitaires et le dérangement de la faune
- Selon les BCAA, la taille des haies et des arbres est interdite entre le 1er avril et 31 juillet
- Assurez une taille de formation les 3 premières années : élagage des arbres de haut-jet (port élevé), recepage des arbres de cépée
- Entretenez la haie tous les 2 à 8 ans selon la largeur souhaitée, espacer la fréquence d'intervention favorise la biodiversité
- Préférez une taille douce (sécateurs, lamiers à scies ou à couteaux). Evitez le broyage (épaveuse) qui favorise les maladies et fragilise la haie
- Coût : Entre 5 et 10 € le mètre linéaire

Les arbres taillés en têtards comportent des trous et fissures propices au développement des végétaux et animaux au sein de la haie. Ils peuvent fournir également du bois de chauffage.

Pour aller + loin :

- Réseau des Chambres d'agriculture : conseillers biodiversité
- Réseau de la LPO : chargés de mission agriculture et biodiversité

Ressources documentaires et contacts :

- <https://www.desterresetdesailes.fr>
- Liagre, F. (2018). Les haies rurales. 2nd ed. France Agricole. 294p.
- Waligora C., Faune utile des bords de champs : en finir avec les idées reçues. France Agricole, 150p.
- Outil en ligne Auxil'haie: Guide pour une haie champêtre propice aux auxiliaires de culture: <https://auxilhaie.chambres-agriculture.fr/>